

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

32

Nombre de votants :

32

Date de convocation :

3 février 2016

Date d'affichage :

16 février 2016

L'AN deux mille seize, le 9 février 2016 le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 3 février, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BOISSET, BONNET, BOUCHET, CERLES, Mme CHIESA, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL (à partir de la question n° 5), FLORI-DUTOUR, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, Mmes LARRIEU, MACHANEK, MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PAULET, PERGET, Mmes PICHARD, RAMBAUX, MM. RESSOUCHE, ROUX, VERMOREL.

ABSENTS :

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Laurent PAULET

Mme Séverine CHANIER, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Michèle GRENET

Mme José DUBREUIL, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Boris BOUCHET jusqu'à la question n° 4

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Pierrette CHIESA

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Vincent PERGET

M. Jean MAZERON, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Jackie DIOGON

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Pierre CERLES

Mme Michèle SCHOTTEY, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Nicole PICHARD

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale

absente

< > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Yannick BONNET

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20160209-DELIB160228-DE
Date de télétransmission : 15/02/2016
Date de réception préfecture : 15/02/2016

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 FEVRIER 2016**

QUESTION N° 28

OBJET : Fonds d'Initiatives Culturelles : Amitiés Auvergne Chine

RAPPORTEUR : Jacque DIOGON

Question étudiée par la Commission n° 3 « Qualité de vie et animation » qui s'est réunie le 27 janvier 2016

Le Nouvel An Chinois est célébré chaque année à la Maison des associations depuis 2004.

Cette année est célébré « le singe de feu » et la manifestation se déroule les 6 et 7 février 2016.

Le public peut bénéficier de la promenade du dragon au travers des allées du marché dès le samedi matin puis le programme du week-end est composé d'un atelier d'initiation à l'écriture et la calligraphie, d'une exposition composée de photos, de peintures et de bibelots divers le samedi et le dimanche.

Deux conférences / diaporamas sont également proposées, l'une sur la Mandchourie et la seconde retracera le voyage en Chine de différents adhérents.

Un pot de l'amitié offert aux différents participants le samedi soir, accompagné d'une dégustation de différentes spécialités chinoises clôture la journée.

Pour l'accompagnement de ce projet, il est proposé d'attribuer une subvention de 250 €.

Cette somme sera prélevée sur le Fonds d'Initiatives Culturelles, dont le solde sera de 12 600 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver le versement d'une subvention d'un montant de 250 € à l'Association Amitiés Auvergne Chine.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 9 février 2016

**Le Maire,
Président de Riom Communauté,**

signé

Pierre PECOUL